



# Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri

## Communiqué de presse – 28 novembre 2012

### Pour diffusion immédiate

#### Les sans-abri meurent en hiver : Il est temps de développer une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme

Il fait de plus en plus froid en Europe et les rapports de sans-abri mourant de froid sont de plus en plus nombreux dans plusieurs États membres. Plusieurs institutions européennes ont déjà demandé le développement d'une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme. Face à la réalité de ces décès, la FEANTSA demande à la Commission européenne si elle a déjà réalisé des progrès en vue de mettre en place une stratégie visant à combattre le sans-abrisme.

Avec l'arrivée de l'hiver, on a déjà constaté des décès de sans-abri en Belgique, France, Allemagne, Irlande, Italie et Pologne. D'autres pays suivront plus que probablement.

L'appel du Parlement européen (Résolution B7-0475/2011), demandant à la Commission européenne d'aider les États membres à éviter les décès de sans-abri durant l'hiver et de les aider à lutter plus efficacement contre le sans-abrisme grâce à une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme, date à présent de plus d'un an.

Cet appel a été réitéré par d'autres institutions et acteurs de l'Union européenne, comme le Comité des Régions, le Comité économique et social européen, le Conseil EPSCO et le groupe des socio-démocrates au Parlement européen. Le Parlement européen lui-même a réitéré deux appels à la Commission par rapport au sans-abrisme et à une stratégie de lutte contre le sans-abrisme (Déclarations 61/2010 et 111/2008). Des eurodéputés issus de tous les groupes politiques ont signé une lettre conjointe en février 2012 demandant à la Commission et au Conseil européen de prendre des mesures immédiates pour éviter de nouvelles morts de froid parmi les sans-abri.

Nous sommes seulement à l'aube de l'hiver. Des sans-abri meurent à cause de l'absence de solutions.

La FEANTSA demande à la Commission européenne si elle a entendu les appels sur ce problème et si elle a réalisé des progrès en vue du développement d'une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme.

----- FIN -----

Pour tout commentaire, veuillez contacter Freek Spinnewijn, directeur de la FEANTSA, [freek.spinnewijn@feantsa.org](mailto:freek.spinnewijn@feantsa.org)

#### Notes pour les éditeurs :

1. La FEANTSA est la Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri. C'est une fédération d'associations à but non lucratif qui participent ou contribuent à la lutte contre le sans-abrisme en Europe. Il s'agit du seul grand réseau européen qui se concentre exclusivement sur le sans-abrisme au niveau européen. [www.feantsa.org](http://www.feantsa.org)
2. Lien vers la Résolution B7-0475/2011 sur une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=MOTION&reference=B7-2011-0475&language=EN>
3. Lien vers la Déclaration 61/2010 sur une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P7-TA-2010-0499&language=EN>
4. Lien vers la Déclaration 111/2008 en vue de mettre un terme au sans-abrisme de rue : [http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?reference=P6\\_TA\(2008\)0163&language=EN](http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?reference=P6_TA(2008)0163&language=EN)
5. Lettre conjointe <http://logement.blogs.liberation.fr/serafini/2012/02/silence-glacial-des-responsables-europ%C3%A9ens-appel-pour-une-strat%C3%A9gie-de-lue-pour-les-personnes-sans-abris-depuis-une-s.html>
6. Comité des Régions <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:015:0041:0045:EN:PDF>
7. CESE <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.soc-opinions.14931>
8. Conclusions du Conseil EPSCO [http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/en/lsa/131109.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/lsa/131109.pdf)
9. Groupe des socio-démocrates : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=MOTION&reference=B7-2012-350&language=EN>
10. Plusieurs États membres ont développé des stratégies nationales de lutte contre le sans-abrisme. Voir une liste de ces pays ici : <http://feantsa.horus.be/code/EN/pg.asp?Page=1169>

Pour plus de détails, veuillez contacter [Suzannah Young](mailto:Suzannah.Young@feantsa.org), chargée des communications de la FEANTSA

\* \* \* \* \*

■ European Federation of National Associations Working with the Homeless AISBL

Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri AISBL

194 Chaussée de Louvain ■ 1210 Brussels ■ Belgium ■ Tel.: +32 2 538 66 69 ■ Fax: +32 2 539 41 74 ■ office@feantsa.org ■ www.feantsa.org